

solstice journal !

la newsletter hivernale de l'agence **degré**.

n°1
déc.23

21 sept.

Top départ !
La société **degré** est officiellement créée !



27 sept.

Organisation d'un atelier «Carte climatique» à la Nuit Européenne des Chercheurs.



6-7 oct.

Participation aux rencontres annuelles de la Frugalité Heureuse et Créative, organisées cette année à Chambéry (73).

13 oct.

Organisation d'un atelier sur le rôle des architectes dans la transition écologique, pour les Journées Nationales de l'architecture, au sein du laboratoire d'écoconstruction de l'Académie du Climat.



5 oct.

Animation d'un événement consacré à la transition écologique en zone rurale, avec nos copains de la Coop des Territoires à l'Académie du Climat.

1 oct.

Bien installés dans nos bureaux au coworking **La Ruche** !



23 oct.

On s'entoure pour le développement de degré au travers du dispositif Echelle Un, incubateur pour agences d'architecture porté par l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est.

1:1

13 nov.

1er projet !
Démarrage de l'étude pour la végétalisation de la cour de l'école Paul Bert, à Margny-lès-Compiègne (Oise).
Avec l'Atelier Iris Chervet.



21-22 nov.

Nous étions présents au Salon des Maires et des Collectivités Locales.
On vous partage nos impressions [ici](#) !



4-7 déc.

Une belle semaine d'enseignement pour Camille ! Entre TD, jury et cours magistral, on parle climat, énergie et architecture avec les étudiants de l'ENSA Paris Belleville, de Rice School of Architecture in Paris, de Centrale Supélec, et de l'ENSA Rouen.

18 déc.

2ème projet !
Démarrage de l'étude pour une programmation urbaine et architecturale de transformation du pôle Marcel Goulette à Charmes (Vosges).
En équipe avec Atelier Isla, Hyper, Adélaïde et ANA Ingénierie.



20 déc.

Découvrez l'article de l'École du terrain sur notre résidence en Normandie, et plus largement sur le travail mené par Territoires Pionniers (Maison de l'architecture Normandie).

21 déc.

Vacances de fin d'année !
L'agence degré vous souhaite de belles fêtes, et vous retrouve le 2 janvier !
À l'année prochaine !

